



Demande de bourses Collège - Année scolaire 2019-2020

publié le 06/09/2019 - mis à jour le 04/09/2020

Poitiers le 6 septembre 2019

La principale, aux parents du collège Ferdinand Clovis Pin

Madame, Monsieur,

La campagne de "bourse de collège" est ouverte depuis le 2 septembre et cela jusqu'au 17 octobre.

Les demandes se font exclusivement par internet. Vous devez vous connecter **aux téléservices**

(<https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>) grâce aux identifiants qui vous ont été fournis par le collège et suivre la procédure indiquée.

Pour ceux qui éprouveraient des difficultés dans cette démarche, un personnel de l'établissement sera à votre disposition pour vous accompagner du 10 septembre au 17 octobre tous les matins entre 8h00 et 11h30 (venez muni des documents indiqués sur le flyer).

Attention, après la date du 17 octobre aucune demande ne sera plus possible.

Consciente de l'importance de cette démarche, sachez que nous vous accompagnerons autant que de possible.

Je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Françoise BOISSEAU, la Principale

Remettre le coupon remis à votre enfant au professeur principal pour le vendredi 13 septembre dernier délai (si votre enfant l'a égaré, le voici ...)

Procédure de demande de bourse :

Vous devez vous connecter à scolarité services avec mon compte ATEN ou par le biais de France Connect.

Pour cela il vous faut :

Demander une bourse de collègue

En ligne c'est plus simple et efficace !

Vous êtes plus de **400 000** à avoir fait une demande en ligne en 2018

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

- Mon avis d'impôt 2018** (et mon avis d'impôt 2019 si un changement familial ou professionnel a entraîné une baisse de revenus en 2018 par rapport à 2017)
- L'identifiant et le mot de passe** de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collègue **ou** de mon compte France Connect
- Mon adresse de messagerie électronique**

Le déroulement de ma demande

- 1 Je me connecte à «[Scolarité services](#)» avec mon compte ATEN ou**
<https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>
Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.
- 2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.**
- 3 Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.**
- 4 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.**

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : [vous avez le droit à l'erreur](#).

education.gouv.fr/aides-financieres-college

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA HAUTE ÉDUCATION

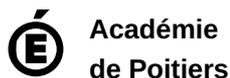
- Votre enfant recevra un flyer d'information pour effectuer la demande en ligne.
- Vous trouverez toutes les informations sur le lien suivant [↗](#).



Faire sa demande de bourse avec son compte Éducation nationale (ATEN) (Video Youtube)

Documents joints

- 2019_bourse_college_flyer_a4_aten-compresse (PDF de 603.1 ko)
- coupon réponse - bourse (PDF de 38.1 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.